



**MenACE**

Mental Health, Aging and  
Palliative care in European  
Prisons

**MenACE**

[www.menace-project.org](http://www.menace-project.org)



Programme Erasmus+ – Partenariat Stratégique  
Projet N° 2016-RO01-KA204-024685

## Directives de pilotage de MenACE :

Programme de formation  
Cours de formation en ligne (multimédia)  
Cours de formation des formateurs

Préparé par

IPS Innovative Prison Systems

Juillet 2018



## I. Table des matières

<i>Liste des figures</i> .....	3
<i>Liste des tableaux</i> .....	3
<i>Préface</i> .....	4
<i>I. Programme de formation de MenACE (R2)</i> .....	5
A. Utilisateurs cibles et bénéficiaires.....	6
B. Contenu de la formation.....	6
C. Objectifs pédagogiques .....	8
D. Approche et méthodes de formation .....	9
<i>II. Cours de formation en ligne (multimédia) (R3)</i> .....	11
A. Configuration de la Plateforme d'apprentissage en ligne .....	11
B. Préparation du cours d'apprentissage en ligne.....	12
<i>III. Le cours de formation des formateurs (R4)</i> .....	13
A. Préparation d'un cours de formation des formateurs .....	13
<i>IV. Activités de pilotage</i> .....	15
A. Rôles et responsabilités .....	15
B. Cycle de vie de l'essai pilote.....	16
1. Sélection et recrutement .....	16
2. Mise en œuvre .....	17
3. Évaluation.....	21
<i>Annexes</i> .....	23

## Liste des Figures

Figure 1 – Méthodes et techniques de formation : cours de MenACE.....	9
Figure 2 – Équipes de gestion et de pilotage.....	15
Figure 3 – Figure détaillant les rôles et les responsabilités au sein du pilotage.....	16
Figure 4 – Structure de l'équipe nationale de pilotage.....	17

## Liste des Tableaux

Tableau 1– Conception du programme de formation : les principales questions.....	6
Tableau 2 – Structure du cours de formation de MenACE : modules & chapitres .....	8
Tableau 3– Structure du cours ToT : modules et chapitres.....	14
Tableau 4 – Nombre obligatoire de participants .....	17
Tableau 5 – Formation des Formateurs : Cadre de pilotage .....	19
Tableau 6 - Formation des apprenants : Cadre de pilotage.....	19
Tableau 7 – Paramètres d'évaluation de la Plateforme d'apprentissage en ligne....	21
Tableau 8 – Paramètres d'évaluation du cours de formation de MenACE et du cours ToT .....	22

## Préface

Le présent guide de pilotage a été réalisé dans le cadre du projet MenACE « Santé mentale, vieillissement et soins palliatifs dans les prisons européennes » dans le but de soutenir les partenaires du projet à piloter les résultats suivants :

- Programme de formation MenACE (Résultat 2) ;
- Cours de formation en ligne (multimédia) (Résultat 3) ;
- Cours de formation des formateurs (Résultat 4).

Le guide de pilotage a été conçu en se basant sur les différentes sections de la Demande de projet et sur les commentaires recueillis auprès des partenaires lors des réunions de gestion du projet (en personne et sur Internet).

Ce guide est constitué de quatre parties : les sections I, II et III détaillent le processus de développement et les exigences des Résultats 2, 3 et 4 respectivement, tandis que la section IV est consacrée à la description et à la planification du pilotage de ces trois Résultats.

## I. Programme de formation MenACE (O2)

Comme expliqué dans la Demande de projet, le but de ce Résultat est d'élaborer un matériel pédagogique complet et structuré qui répondra aux besoins présents et futurs du personnel pénitentiaire dans trois domaines d'apprentissage : (i) les soins de santé mentale et la prévention du suicide ; (ii) la gériatrie ; et (iii) les soins palliatifs en prison.

Selon la Demande de projet, ce Résultat a été structuré autour des activités suivantes :

- **R2/A1. Préparation des outils de formation ;**
- **R2/A2. Préparation du cours de formation sur la santé mentale et la prévention du suicide ;**
- **R2/A3. Préparation d'un cours de formation sur la gériatrie en prison ;**
- **R2/A4. Préparation d'un cours de formation sur les soins palliatifs en prison ;**
- **R2/A5. Pilotage et mise au point** (*traité à la section IV de ce rapport*) ;

Ainsi, l'idée initiale était de créer trois cours différents sur les thèmes analysés. Toutefois, après plusieurs discussions, le partenariat a décidé de préparer un cours complet qui intègre les trois thèmes en modules séparés et détaillés afin que les apprenants puissent choisir le contenu à apprendre selon leurs propres besoins. En plus de ces modules, d'autres ont été développés pour couvrir d'autres thèmes connexes et aussi importants, notamment une vision globale sur les problèmes de santé dans les prisons et le bien-être du personnel.

Les différents modules – ou chapitres de modules - pourront toujours être utilisés séparément ou en combinaison selon les objectifs ou le groupe de formation cible.

Dans cette section nous décrivons le développement du programme de formation intégré, en soulignant les spécificités de sa conception qui ont dû être respectées afin de garantir à la fois la qualité du projet et celle du pilotage. Le pilotage et les activités de mise au point sont traités à la section VI de ce rapport.

Les questions suivantes ont guidé la conception du programme de formation :



<b>Groupe cible</b>	Qui devra participer à la formation ?
<b>Contenu de la formation</b>	Quel contenu doit-on développer et que contiendront les ressources ?
<b>Objectifs pédagogiques</b>	Que sauront faire les participants après avoir terminé cette formation ?
<b>Approche &amp; méthodes de formation</b>	Quelle sera l'approche pédagogique ? Quelles méthodes seront utilisées afin que les participants atteignent les objectifs pédagogiques et apprennent plus efficacement ?

TABLEAU 1 – CONCEPTION DU PROGRAMME DE FORMATION : LES PRINCIPALES QUESTIONS

## A. Utilisateurs cibles et bénéficiaires

Ce programme de formation a été conçu pour toute personne pouvant tirer profit d'une formation sur les problèmes de santé mentale, la gériatrie et les soins palliatifs dans les prisons. Ses **bénéficiaires** sont donc **les personnes et les organisations chargées des prisonniers et, aussi, les entités en rapport avec ou qui collaborent dans les initiatives de promotion de la santé des prisonniers et/ou du personnel.**

En particulier, les **principaux utilisateurs** sont **le personnel pénitentiaire et les professionnels de santé**, incluant un large éventail de catégories, de niveaux de responsabilité et d'expérience :

- Gestion supérieure et intermédiaire (conseil d'administration, conseil juridique, économie, département de la santé, logistique et opérations) ;
- Gardiens de prison ;
- Personnel de santé ;
- Personnel éducatif et de réintégration ;
- Personnel administratif et assistants.

## B. Contenu de la formation

Un programme de formation modulaire pour les formateurs actifs et futurs a été développé selon les exigences du programme de formation MenACE et les données recueillies à partir de la recherche.

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*

Précisément, en se basant sur la revue de littérature (Résultat 1) et l'expertise des partenaires, **6 modules et 37 chapitres** au total ont été rédigés. Le programme a été conçu comme un ensemble structuré de modules d'apprentissage pondérés pouvant être combinés de façon flexible afin de compléter les différents profils de compétence initiaux. Les modules et les chapitres sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Module	Chapitres
<p align="center"><b>Module I</b> Les principes de base de la santé en prison</p>	<p>Chapitre 1. Introduction : « La santé en prison fait partie de la santé publique »</p> <p>Chapitre 2. Principes et normes de santé en prison</p> <p>Chapitre 3. Maladies transmissibles</p> <p>Chapitre 4. Maladies non transmissibles</p> <p>Chapitre 5. Santé mentale</p> <p>Chapitre 6. Santé bucco-dentaire</p> <p>Chapitre 7. La consommation de drogues et les services antidrogue en prison</p> <p>Chapitre 8. Les prisonniers avec des besoins spéciaux</p> <p>Chapitre 9. La santé des femmes en prison</p> <p>Chapitre 10. Le prisonnier âgé</p>
<p align="center"><b>Module II</b> la santé mentale en prison</p>	<p>Chapitre 1. Introduction</p> <p>Chapitre 2. Besoins spéciaux et défis</p> <p>Chapitre 3. Soutenir la santé mentale et le bien-être en prison</p> <p>Chapitre 4. Prévention du suicide et de l'automutilation</p> <p>Chapitre 5. Besoins en santé mentale des jeunes délinquants</p> <p>Chapitre 6. Besoins en santé mentale des femmes en prison</p> <p>Chapitre 7. Identification des problèmes de santé mentale en prison : signes et procédures</p> <p>Chapitre 8. Assurer la continuité des soins</p>
<p align="center"><b>Module III</b> La gériatrie en prison</p>	<p>Chapitre 1. Soins holistiques pour prisonnier âgé</p> <p>Chapitre 2. Besoins spéciaux et défis</p> <p>Chapitre 3. Identification des problèmes de santé liés au vieillissement en prison : signes et procédures</p> <p>Chapitre 4. Travailler avec les prisonniers âgés : les bonnes pratiques</p>

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*

	Chapitre 5. Assurer la continuité des soins
<b>Module IV</b> Les soins palliatifs en prison	Chapitre 1. Introduction Chapitre 2. Communication et travail d'équipe Chapitre 3. Besoins des patients Chapitre 4. Premiers secours en soins palliatifs Chapitre 5. Phase terminale Chapitre 6. Assurer la continuité des soins
<b>Module V</b> Santé et bien-être du personnel en prison	Chapitre 1. Introduction Chapitre 2. Lieu de travail stressant Chapitre 3. Promotion et sensibilisation à la santé Chapitre 4. Soutien au personnel
<b>Module VI</b> Sécurité active	Chapitre 1. Introduction Chapitre 2. Éléments de sécurité active Chapitre 3. Informations et sécurité active Chapitre 4. Application des concepts de sécurité active aux soins de santé en prison

**TABLEAU 2** – STRUCTURE DU COURS DE FORMATION MENACE : MODULES ET CHAPITRES

Tous les modules ont été développés par IPS Innovative Prison Systems, à l'exception du module IV sur les soins palliatifs en prison qui a été conçu par Hospice Casa Sperantei.

### C. Objectifs pédagogiques

En se basant sur les objectifs et la structure du programme de formation, les objectifs suivants ont été formulés :

*À la fin du programme, l'apprenant saura et pourra discuter de :*

- *Pourquoi la santé en prison fait partie de la santé publique ;*
- *La charge que représentent les maladies transmissibles et non transmissibles en prison ;*
- *Les problèmes de santé mentale des détenus ;*
- *Les stratégies et les programmes de prévention du suicide ;*
- *Les besoins de santé spécifiques aux groupes vulnérables en prison ;*
- *La population carcérale âgée et ses soins médicaux complexes ;*
- *Les aspects des soins palliatifs et de la phase terminale ;*
- *Promotion et sensibilisation à la santé et au bien-être du personnel.*

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*



## D. Approche et méthodes de formation

L'approche choisie est **l'apprentissage mixte (blended learning)**, combinant les méthodes numériques sur Internet avec les méthodes traditionnelles en classe pour créer un programme de formation optimal pour ce public particulier. Le terme « mixte (blended) » signifie que la formation traditionnelle dirigée par un enseignant est complétée par des documents électroniques<sup>1</sup>.

Suivant cette approche, les supports conçus pour l'apprentissage en ligne peuvent être adaptés et réutilisés par les formateurs lors des séances en classe et des ateliers de formation, optimisant ainsi les efforts de conception et de production du cours d'apprentissage en ligne. Les éléments multimédias, tels que les illustrations et les schémas, ainsi que le contenu textuel, peuvent donc être réutilisés afin de créer des présentations pour les formateurs et des supports pour les apprenants. D'autre part, cette approche est plus flexible et plus pratique pour le public puisque les apprenants peuvent accéder au contenu en ligne n'importe où et n'importe quand.

Quant aux **méthodes et techniques de formation**, les méthodes et techniques suivantes ont été choisies afin d'atteindre les objectifs de formation de MenACE (présentés ci-dessus) :



FIGURE 1 – MÉTHODES ET TECHNIQUES DE FORMATION EMPLOYÉES DANS LE COURS DE MENACE

À l'exception de la présentation, toutes les méthodes sont de nature participative.

<sup>1</sup> Bersin J. (2004). *The Blended Learning Book*. San Francisco: Pfeiffer.  
 Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.

Financé par



Subventionné par



*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*

## II. Cours de formation en ligne (multimédia) (R3)

Comme mentionné ci-dessus, le programme de formation a été conçu pour être dispensé dans un **format mixte**, c'est-à-dire en combinant un cours en ligne et des séances en classe.

Le cours en ligne est une adaptation du contenu de la formation en classe à un environnement en ligne. Ce résultat supposait le développement d'un prototype et d'une version finale du cours en ligne, en rassemblant des supports complémentaires, en migrant des données vers le cours en ligne et en le traduisant vers les langues des partenaires.

Ce Résultat a été divisé dans les activités suivantes :

- **R3/A1. Configuration de la Plateforme d'apprentissage en ligne (LMS) :** comprend la définition des fonctionnalités, des fonctions d'accès clés, de sécurité, de gestion de projet et de surveillance. Le LMS soutiendra les actions de formation conjointes à distance : sessions en ligne, communauté de pratique et activités d'échange ;
- **R3/A2. Élaboration du cours en ligne et des supports complémentaires** (présentations, documents, enquêtes, devoirs, films et autres ressources pédagogiques) ;
- **R3/A3. Pilotage et mise au point** (*traité à la section IV de ce rapport*).

### A. Configuration de la Plateforme d'apprentissage en ligne

En tant que principale organisation du Résultat, IPS a été chargé de la mise en place de la Plateforme d'apprentissage en ligne (LMS).

Le travail initial a abouti à l'identification, à la sélection, à la configuration et au déploiement du LMS open source. La configuration du LMS a été réalisée pour inclure les fonctionnalités ci-dessous :

- Parcours d'apprentissage ;
- Discussion ;
- Forum ;
- Enquêtes et exercices ;
- Wiki ;
- Organisation des groupes (communautés de pratique) ;
- Rapports individuels des apprenants.

Lorsque nous avons pensé à un LMS/VLE en open source, **Moodle** ([moodle.org](https://moodle.org)) a été envisagé. Moodle existe depuis 2001 et compte aujourd'hui une importante

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*

communauté d'adeptes et de sociétés qui développent des modules à son intention. En plus de ses nombreux avantages en termes d'ergonomie et de fonctionnalités intégrées, Moodle a été choisi pour les besoins de MenACE dans la mesure où il garantit :

- La création **facile** de contenu éducatif, avec des fonctionnalités de glisser-déposer, des ressources bien documentées et des améliorations continues de l'ergonomie ;
- L'installation facile et **gratuite** sur les solutions d'hébergement Web ;
- Le **suivi** des résultats des utilisateurs, permettant des améliorations de la méthodologie ;
- La **concentration de l'utilisateur** sur l'apprentissage grâce à son interface simple et propre ;
- Des canaux de **communication** synchrones et asynchrones ;
- De nombreux outils permettant d'utiliser **tous les types d'apprentissages** (visuel, auditif, pratique, jeux sérieux, sélection du personnel) ;
- Des capacités étendues de gestion de documents ;
- Une grande **flexibilité**, du fait qu'il peut être personnalisé d'une manière ou d'une autre et adapté aux besoins individuels.

Après avoir terminé le schéma directeur des besoins et des exigences, il a été possible de lancer la configuration et la mise en place de l'environnement d'apprentissage en ligne. Pour des raisons de durabilité, la solution a été installée sur les serveurs d'IPS, disponible sur [e-learning/menace](http://e-learning/menace). Par la suite, il a fallu configurer l'outil de TIC selon les spécifications du cours de formation, ce qui a été fait parallèlement à l'organisation du pilotage.

## B. Préparation du cours d'apprentissage en ligne

Par la suite, des informations et des contenus de cours de formation (présentations, documents, enquêtes, devoirs, films et autres ressources pédagogiques) ont été téléchargés, des séances de formation et des parcours d'apprentissage préparés et des groupes de formation organisés, y compris la création et l'enregistrement des utilisateurs.

### III. Le cours de formation des formateurs (R4)

Dirigé par BSAFE LAB, ce Résultat consiste en un cours de formation des formateurs visant à assurer la diffusion et la pérennité à long terme de l'approche proposée dans la mesure où différents groupes de professionnels seront formés en tant que formateurs et pourront donc former d'autres personnes.

Les activités suivantes étaient prévues afin de réaliser ce Résultat :

- **R5/A1.** Élaboration d'un cours de formation pour les formateurs et les animateurs de l'apprentissage en ligne ;
- **R5/A2.** Pilotage et mise au point du cours de formation des formateurs (*traité à la section IV de ce rapport*).

#### A. Préparation d'un cours de formation des formateurs

Un cours complet de formation des formateurs (ToT) a été préparé par IPS, en se basant sur l'expérience antérieure de ce partenaire dans l'élaboration des cours de formation des animateurs et sur les spécificités du cours de formation de MenACE (par ex., les caractéristiques des groupes cibles). Le tableau suivant présente la structure du cours, qui comprend 4 modules :

Modules	Contenu
<b>Module I</b> Les fondamentaux de la formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Introduction à la formation des apprenants adultes               <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Caractéristiques et principes de l'éducation des adultes</li> <li>b) Styles d'apprentissage et méthodes de formation</li> <li>c) Caractéristiques d'un formateur efficace</li> </ul> </li> <li>- Conception et élaboration d'un cours de formation               <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Qu'est-ce qu'est le modèle de processus ADDIE ?</li> <li>b) Les phases du modèle ADDIE</li> </ul> </li> </ul>
<b>Module II</b> Méthodes de formation et d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méthodes pédagogiques de base               <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Présentation et explication</li> <li>b) La capacité à faire des démonstrations</li> </ul> </li> <li>- Soutenir les méthodes pédagogiques dynamiques               <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Travail en groupe</li> <li>b) Questionnement</li> <li>c) Discussion</li> <li>d) Études de cas</li> <li>e) Jeu de rôle</li> </ul> </li> </ul>
<b>Module III</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Types de comportement individuel</li> </ul>

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*

Gestion comportementale de groupe	<ul style="list-style-type: none"> <li>a) Le parleur dominant</li> <li>b) Le participant silencieux et soumis</li> <li>c) Le participant silencieux et énergique</li> <li>d) L'expert</li> <li>e) Le blagueur</li> <li>f) Le disque rayé</li> <li>g) Le bavard</li> <li>h) L'intellectuel penseur-analyste</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer les problèmes individuels</li> <li>- Le cycle du changement</li> </ul>
<b>Module IV</b> Conception du système pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédiger les objectifs d'apprentissage</li> <li>- Planifier une formation et préparer un plan du cours</li> <li>- Évaluer la formation</li> </ul>

**TABLEAU 3**– STRUCTURE DU COURS ToT : MODULES ET CHAPITRES

Le cours de formation sera accompagné d'un **guide pour les formateurs actifs et futurs**, qui traitera des questions liées à la pédagogie, telles que la méthodologie de formation, les méthodes d'évaluation ainsi que des recommandations pratiques pour l'enseignement. Ce guide soutiendra efficacement le partenariat dans l'élaboration et la mise en œuvre du programme de formation dans les différentes phases du projet.

## IV. Activités de pilotage

Le cours de formation mixte (b-learning) et le cours de formation des formateurs seront testés dans un milieu carcéral et seront affinés après la collecte des commentaires sur le pilotage. Les deux cours seront testés par les services pénitentiaires roumains, belges, portugais et norvégiens.

Comme jalon posé par le partenariat, les activités de pilotage devraient se dérouler du **15 septembre** au **15 janvier 2018** (veuillez consulter l'Annexe 3 avec le calendrier de mise en œuvre du pilotage par module pour les formateurs et les apprenants).

### A. Rôles et responsabilités

Les différents rôles et responsabilités au sein du cycle de vie de l'essai pilote sont présentés dans le schéma et le tableau ci-dessous.

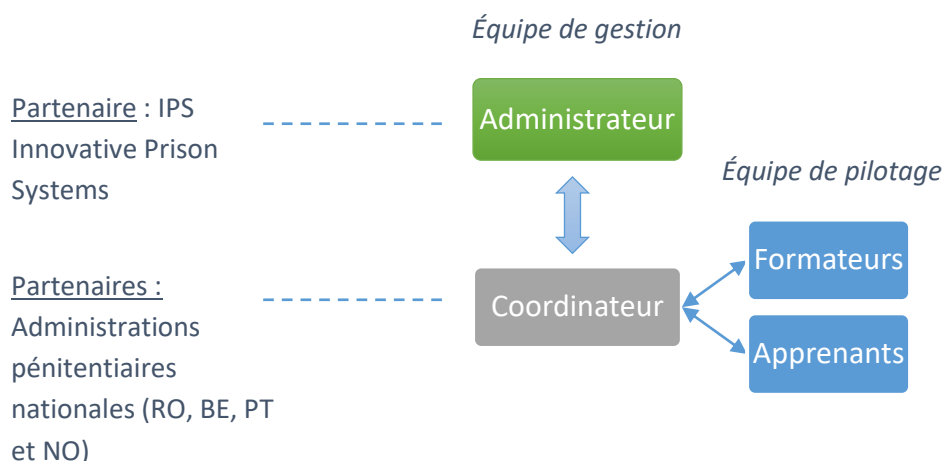


FIGURE 2 – ÉQUIPES DE GESTION ET DE PILOTAGE

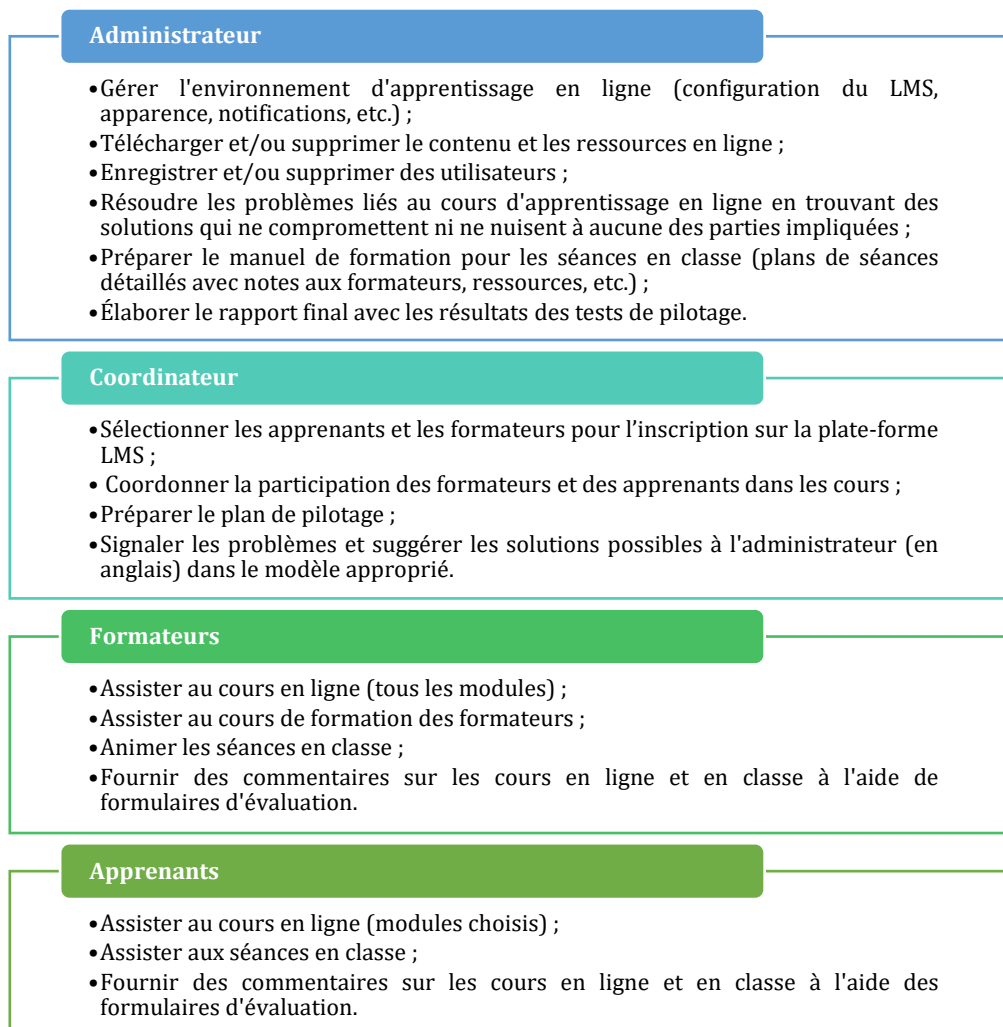


FIGURE 3 – FIGURE DÉTAILLANT LES RÔLES ET LES RESPONSABILITÉS AU SEIN DU PILOTAGE

## B. Cycle de vie de l'essai pilote

### 1. Sélection et recrutement

Certaines spécificités doivent être atteintes pour garantir à la fois la qualité du projet et celle du pilotage. Comme convenu dans le partenariat, un minimum de 18 participants par pays est nécessaire pour le pilotage du R2 (Programme de formation) et un minimum de 18 participants par pays est nécessaire pour le pilotage du R3 (Cours d'apprentissage en ligne).

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*



	Roumanie	Portugal	Belgique	Norvège	
Équipe de pilotage R2	18	18	18	18	72
Équipe de pilotage R3	18	18	18	18	72
<i>Total</i>	36	36	36	36	144

TABLEAU 4 – NOMBRE OBLIGATOIRE DE PARTICIPANTS

En ce qui concerne les rôles et les responsabilités, chaque administration pénitentiaire partenaire devra choisir un Coordinateur qui supervisera les activités de pilotage au niveau national. À son tour, le coordinateur choisira les participants (au minimum 36) qui formeront l'équipe de pilotage composée d'un nombre choisi (X) de formateurs et d'un nombre choisi (Y) d'apprenants. **Chaque partenaire responsable devra, par conséquent, compléter l'Annexe 1 avec les informations de l'Équipe Nationale de Pilotage.**

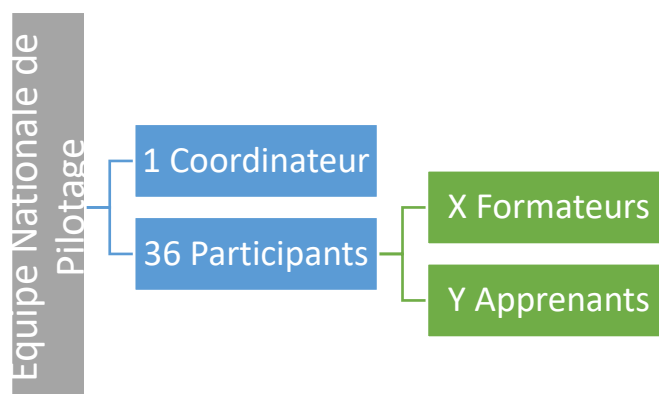


FIGURE 4 – STRUCTURE DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE PILOTAGE

**Les participants devront être sélectionnés par l'administration pénitentiaire de chaque pays**, en fonction de ses besoins et de ses priorités, et en tenant compte des critères suivants :

- Des praticiens engagés dans des initiatives de promotion de la santé des prisonniers et/ou du personnel.
- Des praticiens ayant au moins une bonne connaissance de l'anglais, car le cours en ligne sera dispensé en anglais pour des fins de pilotage.

## 2. Mise en œuvre





*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*

Comme expliqué dans les sections précédentes, le programme de formation MenACE et le cours sur la formation du formateur doivent être dispensés dans un format mixte (b-learning), associant des cours asynchrones et en ligne à des séances synchrones et hors ligne.

Concernant la planification, le pilotage débutera par la formation des formateurs, car ils seront chargés d'animer les séances en classe.

### a) Formation des formateurs

- **Durée** : 1 à 2 semaines ;
- **Lieu** : À distance ;
- **Cadre** : La formation des formateurs devra suivre un cadre ordinaire de composantes (voir tableau 5), bien que les partenaires soient encouragés à adapter les composantes en fonction de leurs besoins.

Séances	Durée <sup>2</sup> (heures)	Composantes	Format	Méthodes <sup>3</sup>
1	4 h	• Cours Complet ToT	Asynchrone et en ligne	 (1 et 8)
2	2 h	• Webinaire sur des questions pratiques et des doutes (avec administrateur + coordinateur)	Synchrone et en ligne	 (1 et 5)
3	X h	• Cours de formation Complet de MenACE	Asynchrone et en ligne	 (1 et 8)
4	2 h	• Communautés de pratique (séances sur le Web avec les formateurs des autres pays)	Synchrone et en ligne	 (6)

<sup>2</sup> La durée des séances est flexible et devra être adaptée aux besoins nationaux et aux ressources disponibles.

<sup>3</sup> Méthodes de formation : 1) Présentation ; 2) Étude de cas ; 3) Devoir individuel ; 4) Exercice d'évaluation ; 5) Discussion de groupe ; 6) Communauté de Pratique ; 7) Présentation de groupe ; 8) Exercice d'apprentissage en ligne

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*





<b>Total</b>	X h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Composantes multiples (divisées en 4 séances)</li> </ul>	Synchrone, Asynchrone et en ligne	 (1)  (5)  (6)  (8)
--------------	-----	---	-----------------------------------	--


TABLEAU 5 – FORMATION DES FORMATEURS : CADRE DE PILOTAGE

- **Certification :** Pour tous les participants, au niveau du partenariat, des certificats de participation seront délivrés. Les diplômes seront homologués par les institutions partenaires.

### b) Formation des apprenants

- **Durée :** 1 à 2 semaines ;
- **Lieu :** À distance et en classe (administration pénitentiaire nationale) ;
- **Cadre :** La répartition horaire, le format et le contenu du cours sont flexibles, permettant aux partenaires de mieux s'adapter à la formation et à la réalité de la culture nationale. À titre d'exemple, un pilotage d'une semaine (suivant un horaire à temps partiel) pourrait présenter le cadre suivant :







TABLEAU 6 - FORMATION DES APPRENANTS : CADRE DE PILOTAGE

Séances	Durée <sup>4</sup> (heures)	Composantes	Format	Méthodes <sup>5</sup>
1	2 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction au cours (format, structure, objectifs pédagogiques, etc.)</li> <li>Principaux concepts et sujets abordés</li> </ul>	Synchrone et En Classe	 (1)

<sup>4</sup> La durée des séances est flexible et devra être adaptée aux besoins nationaux et aux ressources disponibles.

<sup>5</sup> Méthodes de formation : 1) Présentation ; 2) Étude de cas ; 3) Devoir individuel ; 4) Exercice d'évaluation ; 5) Discussion de groupe ; 6) Communauté de Pratique ; 7) Présentation de Groupe ; 8) Exercice d'apprentissage en ligne

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*

1	4 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Module I – Les principes de base de la santé en prison</li> </ul>	Asynchrone et en ligne	 (1 et 8)
2	4 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Module II – La santé mentale dans les prisons</li> </ul>	Asynchrone et en ligne	 (1 & 8)
3	4 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Après le module II, organisez une séance de compte rendu en insistant sur les objectifs pédagogiques et les implications pratiques du sujet</li> </ul>	Synchrone et en classe	 (3, 5 et 7)
4	4 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Module V – Santé et bien-être du personnel dans les prisons</li> </ul>	Synchrone et en ligne	 (1 et 8)
5	4 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jeu de rôle autour des sujets abordés dans le Module V</li> </ul>	Synchrone et en classe	 (3, 5 et 7)
<b>Total</b>	22 h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Composantes multiples (divisées en 5 séances)</li> </ul>	Synchrone, asynchrone, en classe et en ligne	 (1, 3, 5, 7 et 8)

- **Certification :** Pour tous les participants, au niveau du partenariat, des certificats de participation seront délivrés. Les diplômes seront homologués par les institutions partenaires.

**Chaque coordinateur préparera un plan de séance détaillé pour la prestation du cours d'apprentissage mixte (b-learning), suivant l'exemple fourni ci-dessus, en complétant l'Annexe 2.**

### 3. Évaluation

Elle constitue l'une des phases les plus importantes du cycle de test pilote. L'évaluation permettra aux partenaires de recevoir des commentaires en retour sur les Résultats de MenACE, notamment en ce qui concerne sa pertinence pour le développement de la carrière et son perfectionnement professionnel, sa pertinence pour les organisations, sa faisabilité, son utilité, son accessibilité et sa qualité.

Sur cette base, des formulaires de rétroaction ont été développés et le rapport final de pilotage sera élaboré sur la base des résultats obtenus.

#### a) Plateforme d'apprentissage en ligne (LMS)

Paramètres d'évaluation	
<b>Accès au LMS</b>	Avez-vous rencontré des difficultés pour accéder à l'outil ?
	Avez-vous pu vous connecter sans problème ?
<b>Navigation sur le LMS</b>	L'outil est-il intuitif et facile à comprendre ?
<b>Gestion du LMS</b>	Avez-vous rencontré des difficultés ?
	Communiquer avec les apprenants ?
<b>Utilité de l'outil</b>	L'outil est-il utile pour accéder aux informations du cours et le préparer ?
<b>Flexibilité et transférabilité de l'outil</b>	L'outil est-il flexible et transférable à différents prisons et pays ?
<b>Obstacles/limites d'utilisation</b>	L'utilisateur rencontre-t-il des obstacles ?
<b>Adaptabilité</b>	L'outil est-il adaptable au contexte carcéral et à différents domaines d'apprentissage ?

TABLEAU 7 – PARAMÈTRES D'ÉVALUATION DE LA PLATEFORME D'APPRENTISSAGE EN LIGNE

*Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue en aucun cas une approbation de son contenu qui ne reflète que l'opinion de ses auteurs. En conséquence, la Commission ne peut être tenue responsable d'une quelconque utilisation des informations qui y sont contenues.*

## b) Cours de formation de MenACE et cours ToT

Paramètres d'évaluation	
<b>Sujets/Contenu</b>	Niveau d'intérêt
	Niveaux de connaissance des sujets avant le cours
	Utilité des connaissances acquises pour le travail
	Équilibre entre les composantes théoriques et pratiques
	Clarté du contenu
	Promotion d'exercices pour les apprenants
	Niveau de satisfaction par rapport aux objectifs initiaux
	Utilité des ressources supplémentaires (vidéos, articles et autres)
	Adéquation de la durée du cours
	Niveau de connaissance des sujets après le cours
<b>Cours d'apprentissage en ligne</b>	Accès à la plateforme
	Navigation dans le cours en ligne
	Qualité de la présentation visuelle du contenu
	Difficultés/limites

**TABLEAU 8** – PARAMÈTRES D'ÉVALUATION DU COURS DE FORMATION DE MENACE ET DU COURS TOT

## Annexes

**Annexe 1** – Plan de pilotage de MenACE - Informations de l'équipe nationale de pilotage [Fichier Excel joint]

**Annexe 2** – Plan de pilotage de MenACE - Cadre de formation des apprenants [fichier Excel joint]

**Annexe 3** – Calendrier du cours de MenACE – Prévisions de pilotage par les formateurs et les apprenants [Fichier Excel joint]



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



**MenACE**

Mental Health, Aging and  
Palliative care in European  
Prisons

[www.menace-project.org](http://www.menace-project.org)

## Contact

Susana Reis | IPS Innovative Prison Systems  
[susana.reis@prisonsystems.eu](mailto:susana.reis@prisonsystems.eu)

## Partners



HOSPICE CASA SPERANȚEI  
PREȚIUM FIECĂRE CLIPĂ DE VIAȚĂ



DGRSP  
DIRECȚIA GENERALĂ DE REINTEGRĂRI ȘI SERVICIIU PROBATIONAR



UNIVERSIDADE  
BEIRA INTERIOR



INNOVATIVE  
PRISON SYSTEMS



HELSE BERGEN  
Haukeland universitetssjukehus



Service public fédéral  
Justice



BSAFELAB  
LAW, ENVIRONMENT, JUSTICE AND PUBLIC SAFETY  
RESEARCH AND TECHNOLOGY TRANSFER LABORATORY